

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-

0039779

ND: 15648

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02169 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Aouda Hana

Date de naissance :

22/12/154

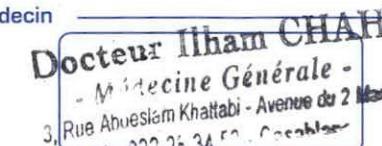
Adresse :

4, Rue Salange AV 27an
Casa

Tél. : 06.60.59.19.68 Total des frais engagés : 553,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

18/01/2020

Nom et prénom du malade :

Aouda Hana Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

05 FEV. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Fait à :

Le : 18/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Signature

Docteur Ilham CHAH
Médecine Générale
3, Rue Abdeslam Khattabi - Avenue du 2 Mai

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.01.2023	15	1	150.00	Docteur Iham Khalabi Médecine Générale Athesslam Khalabi - Avenue du Maroc CP 20.34.52 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18/11/2020	123,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE CRIB avenue 2 Mars Casablanca 100 Dhs 25 300 Dhs 100 Dhs	11.01.20 27.01.20	100 Dhs 90 Dhs	100 Dhs 100 Dhs

AUXILIAIRES MÉTALLIQUES

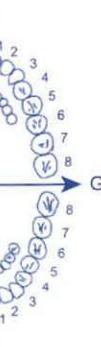
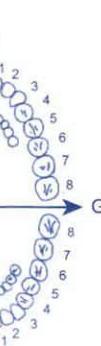
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ICD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ilham Chah

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIQUE



دكتورة إلهام شاه

الطب العام

الفحص بالصدى

Mouloud Koria

Ordonnance

١٤٢٥

Casablanca, Le

18/01/2023

PPV 14DH40
PER 12/00
LOT 14460
04/06/2021

JACIE DU
LAMRANI
n° 2 Mars
022 817767

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
LOT : 19E004
P.E : 06/2021

6 118000 061113

Maphar
Km 10, Route Côtière 111.
Qf Zenata Ain seba Casablanca
Monozclar 500 mg cp pel
Im b6 mv
P.P.V : 87,30 DH

6 118001 183821

Docteur Ilham CHAH
- Médecine Générale -
3, Rue Abdeslam El Khatabi - Avenue du 2 Mars
Tél : 022.28.34.52 - Casablanca

١٣٥

3, Rue Abdeslam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N° 2 - Casablanca

الهاتف: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52 | تلفون المستعجلات: 06 6146 84 49

زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

Docteur Ilham Chah

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام

الفحص بالصدى

Mme Aouad Hanan

Ordonnance

Casablanca, Le

18/01/2020

Rx Thomas fael

Docteur Ilham CHAH
- Médecine Générale -
3, Rue Abdeslam Khatabi - Avenue du 2 Mars
Tel : 022.28.34.52 - Casablanca



3, Rue Abdeslam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N° 2 - Casablanca

الهاتف : 06 6146 84 49 | الم المستعجلات : Tél: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52

زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

Docteur Nham Chah

MÉDECINE GÉNÉRALE

ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام

الفحص بالصدى

Aouad Horian

Ordonnance

Casablanca, Le

25/04/2023

TSH

Dr Nham Chah
Médecine Générale
Rue Abdesalam El Khatabi - Avenue du 2 Mars
Casablanca - Maroc

NHAM CHAH

LABORATOIRE CIRAB
93 Avenue 2 Mars Casablanca
Tél: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52

3, Rue Abdesalam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N° 2 - Casablanca

الهاتف : 06 6146 84 49 | المستعجلات : Tél: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52

زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef
 Rue de la Sécurité Sociale Quartier des Hôpitaux
 20100 CASABLANCA
 Tél:0522-863021/27 Fax:0522-864205 RDV:0522-863020
 INPE: 090001512 ICE: 001757364000080 IF: 1602058

N° IPP : 1128534	N° SEJOUR : 200005842	FACTURE N° 2005004094				DATE D'ENTREE : 21/01/2020		DATE DE SORTIE : 21/01/2020		
ASSURE :						UF: 5002 URGENCES		DESTINATAIRE : AOUAD,Maria		
MALADE : AOUAD,Maria		N° IMMAT C.N.S.S :								
NOM JEUNE FILLE :										
TIERS PAYANT 1 :		N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :								
TIERS PAYANT 2 :										
REF. PC 1 :	REF. PC 2 :	N° SE. SOC. ETRANG. :								
NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
ACTES DE RADIOLOGIE ACTE DE RADIOLOGIE MEDICALE	Z	16.00	10.00	160.00					0.00	160.00
Intervenant : 186999 EQUIPE DE RADIOLOGIE.		TOTaux :		160.00						160.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : CENT SOIXANTE DHS					PLAFOND PC :				ACOMPTE:	
					REMISE : 0.00		REGLE :		AVOIR :	
					RESTE DU: 160.00					
DATE FACTURE : 21/01/2020	EDITEE LE : 21/01/2020	PAR: MOURAD	ACCIDENT DE TRAVAIL : DATE AT :							
VISA			N° DE POLICE :							
Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef										
BANQUE : BMCE - AGENCE MOULAY DRISS 1ER - CASABLANCA N° compte bancaire : 011 780 0000 70 210 00 60 028 31										

Laboratoire CIRAB

90, avenue 2 MARS - CASABLANCA - Tél.:022 86 25 50 ou 022 86 25 51 - Fax : 022 86 25 52

RC:218506 - Enregistrement:8721 - Patente:34400430 - TVA:705519 - CNSS:2051671

Docteur Allal ROUDANI

Internat des Hôpitaux de PARIS, Doctorat de l'Université René descartes - PARIS

B

CES de Contrôle Physico-Chimique des médicaments, CES de Pharmacotechnie Chimique et Galénique - PARIS

AE de Biologie Nucléaire du Centre d'Etudes Nucléaires de SACLAY, AE des Maladies Sexuellement Transmissibles de l'OMS - PARIS

CES de bactériologie-Virologie, CES de Parasitologie, CES d'Hématologie, CES d'Immunologie, CES de Pathologie Médicale - PARIS

Facture 12084

Casablanca Le : 27/01/2020

Analyses effectuées le: 27/01/2020

Pour.....: **Mme AOUAD MARIA**

Sur prescription du :Dr

Code.....: 03GB941



Organisme.....: **PRIVE**

Bilan:

TSH

Total : **B 100**

Montant Net : **100.00 Dh**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE CIRAB
90 Avenue 2 Mars Casablanca
Tél: 022 86 25 50 022 86 25 51



INPE 090001512
ICE 001757364000080

Polyclinique
Derb-Ghallef

SERVICE DE RADIOLOGIE

Casablanca le : 21/01/2020

Patient (e) : AOUAD MARIA

RX POUMONS FACE

I.R.M
(1.5 Tesla)

Discret élargissement de la silhouette cardiaque.

Absence de foyer parenchymateux.

Absence d'épanchement pleural.

Scanner
(Corps Entier)

Radiologie
Numérique

Echo-Doppler
(Couleur)



DR MESTOUR

RECORDED AND INDEXED BY C.R.D.A. FOR 337 NO 212
CNSA 20190711

150

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Techniques de Production - PARIS
Centre d'Etudes et de Recherches sur les Techniques de Production - PARIS (13)
Centre d'Etudes et de Recherches sur les Techniques de Production - PARIS (13)
Centre d'Etudes et de Recherches sur les Techniques de Production - PARIS (13)

Examen n° 50122104 - Cu. 27/01/2020
data: 29/01/2020

Macarao
13550-41

AOUAD MARIA

0.68 3232-2001 102384072

NUCLEAIRE

SHOT ON REDMI 7
AI DUAL CAMERA